

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS du 8 décembre 2020

Sous la présidence de M. William PICARD, maire.

Conseillers présents : Mme Marie-Paule GAEHLINGER, Mme Aurélie MENG, Mme Déborah FEGER, Mme Véronique HOLDERBACH et M. Jean-Loïc GUILLAUME.

Conseillers enfants présents : EL BOUNTI Kelya, LORAZO Léonie, BAMBERGER Zoé, MENDOZA Jules WEIL Ryan, DURRENBACH Xavier, AYAS Mélisa, DAUCHY Maëlys, STIEDEL Léana, AMSINGER Timéo FAESSEL-BALTZER Samuel et FOINANT Arthur

ORDRE DU JOUR

- I. Installation des conseillers municipaux.
- II. Désignation d'un secrétaire de séance.
- III. Présentation du fonctionnement d'une commune.
- IV. Présentation des attributs d'un maire et d'un adjoint au maire.
- V. Annonce des événements de l'année 2020/2021.
- VI. Définition des objectifs à mettre en œuvre dans la commune.
- VII. Divers.

Le maire M. William PICARD ouvre la séance à 16h35.

I. Installation des conseillers municipaux.

Monsieur le maire fait un tour de table pour que chaque participant se présente et note la présence de tous les conseillers enfants élus par leurs camarades. A l'issue, il déclare l'ensemble des enfants installés en tant que conseillers municipaux enfants.

Il leur adresse ses plus vives et chaleureuses félicitations.

II. Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Loïc GUILLAUME est désigné secrétaire de séance.

III. Présentation du fonctionnement d'une commune.

Une commune fonctionne grâce à des employés et des élus. Les élus définissent une politique, les employés mettent en œuvre la politique décidée.

Le conseil municipal, composé de 19 membres pour la commune de Monswiller, charge le maire de préparer et d'exécuter le budget et les délibérations du conseil municipal. Un conseil municipal doit respecter la parité hommes-femmes.

Le maire exerce ses attributions sous le contrôle du conseil municipal de Monswiller, dans le cadre des délégations qui peuvent lui être accordées par ce dernier.

Dans le cadre de ses fonctions, le maire agit également en tant qu'agent de l'Etat. A ce titre il est notamment chargé de l'état civil, de la révision et de la tenue des listes électorales, de l'organisation des élections ainsi que du recensement citoyen. En tant qu'officier d'Etat civil, il célèbre les mariages et officialise les unions. Les adjoints au Maire sont également officiers d'Etat civil. De plus, le maire dispose d'attributions spécifiques en matière de police et de sécurité civile. Il est officier de police judiciaire.

IV. Présentation des attributs d'un maire et d'un(e) adjoint(e) au maire.

Le maire doit porter l'écharpe tricolore avec glands à franges d'or dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de ses fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif (mariages, commémorations...).

L'écharpe tricolore peut se porter soit en ceinture soit de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut. Lorsqu'elle est portée en écharpe, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col, par différenciation avec les parlementaires.



Port en ceinture
Bleu vers le haut



Port en écharpe
Bleu vers col



Il convient de distinguer Monsieur le Maire des autres conseillers. Pour ce faire, il faut regarder les glands qui pendent de l'écharpe. S'ils ont des franges d'or, c'est le Maire. Si elles sont en argent, alors c'est un adjoint ou un conseiller municipal.

Le collier est un autre attribut du Maire ou des adjoints. Il est plus rarement porté et la différence entre maire et adjoint est la même (médaille couleur Or pour le Maire et Argent pour les adjoints).



V. Annonce des événements de l'année 2020/2021.

Les conseillers municipaux enfants seront conviés à toutes les cérémonies de la commune et pourront y participer après l'accord de leurs parents.

La prochaine activité majeure se déroulera en janvier avec la cérémonie des vœux du maire si la situation sanitaire le permet. Il sera proposé aux enfants d'adresser leurs vœux.

Les autres cérémonies (liste non exhaustive) sont les cérémonies commémoratives (8 mai, 14 juillet, 11 novembre et autres) et les activités de vie de la commune : fête des aînés, nettoyage de printemps, Messti, ...

VI. Définition des objectifs à mettre en œuvre dans la commune.

La parole a été laissée aux enfants et ils ont pu en toute liberté exprimer leurs idées. Madame MENG, animatrice de cette séquence, a informé que les problèmes au sein de l'école ne pourraient pas être pris en compte dans cette assemblée.

Jules : est-il possible de mettre un panneau « Stop aux vélos » sur la place des Tilleuls ?

Léonie : pour la sécurité, est-il possible de mettre des barrières devant l'école ?

M. le Maire : le conseil municipal, hier soir, a décidé de clôturer totalement l'enceinte de l'école. Les travaux devraient être réalisés début 2021.

Léonie : l'idée de Jules est une bonne idée car il faut descendre du vélo.

Samuel : Où seront installées les barrières ?

M. le Maire : les grilles seront situées à la délimitation herbe-goudron devant l'école entre la classe de CE2 et le bureau du directeur.

Zoé : plus de sécurité pour les vélos autour de l'école serait une bonne idée.

Xavier : il propose un tracé au sol pour les vélos.

Timéo : est-ce que les grilles de l'école peuvent être plus hautes.

Maëlys : Est-il possible de mettre des panneaux interdit aux vélos sur la place de l'école ?

Arthur : comme sur la rue de la girafe, est-il possible de tracer des lignes au sol pour les vélos ?

Timéo : est-il possible de changer les filets du terrain de foot car ils ne retiennent pas les balles à cause des trous ?

M. le Maire : nous allons voir avec le club de foot.

Kelya : les gens ne portent pas de casques quand ils font du vélo.

Xavier : Il soulève le problème des voitures qui se garent mal devant et autour de l'école.

Zoé : aux anciens terrains de tennis il y a beaucoup de mousse et est-il possible d'entretenir les lieux ?

Arthur : les voitures roulent vite dans la zone de l'école.

Maëlys : les conducteurs ne laissent pas passer les piétons au croisement rue saint Michel / Grand'rue.

Léana : elle habite Grand'rue et elle constate que les gens roulent très vite.

Ryan : il remonte l'information que les gens ne respectent pas les panneaux dont celui qui est allée de la Rondelle et qui interdit de tourner vers le chemin de fer.

Léonie : elle tient à remercier pour la création du site afin d'améliorer la communication de la commune et elle parle de filet de basket qui sont déchirés.

M. le Maire : les filets de basket seront retirés.

Xavier : il y a beaucoup de tessons de verre au parc Goldenberg à proximité de la pierre.

M. le Maire : malheureusement il y a beaucoup d'incivilités et cela est également un sujet qui est régulièrement évoqué au conseil municipal.

Zoé : au parc Goldenberg, il y a beaucoup de bouteilles de verre qui sont laissées.

Maëlys : pour la planète, elle souhaite plus de poubelles dans le village.

Ryan : il signale la présence de beaucoup de mégots sur la place devant l'église.

Léonie : elle soulève le problème des crottes de chien et des chewing-gum.

Madame MENG : prochainement, on va mettre des sacs à disposition en mairie.

Timéo : quand arrivera la fibre rue des Coteaux ?

M. le Maire : cela devrait arriver vers le printemps 2021, selon l'avancement des travaux de la rue Firth.

Xavier : il trouve que le nettoyage de la commune est une bonne idée.

Maëlys : elle demande si derrière la société Lutz il va y avoir une construction.

M. le Maire : le sujet a été évoqué au conseil municipal qui s'est tenu hier soir et sera inscrit dans le compte rendu qui sera en ligne sur le site internet.

Léonie : il y a des tags et beaucoup de manque de respect des gens.

Ryan : il a vu des tags et du verre au parc Goldenberg.

Zoé : elle a vu des tags à l'école et au parc Goldenberg.

Maëlys : reparle du problème des déchets par terre.

Melisa : il y a effectivement des déchets autour de l'arbre à cause du vent.

Timéo : est-il possible de mettre une protection en bordure du canal usinier au niveau du parc Goldenberg ?

Ryan : est-il possible d'installer des poubelles à proximité de la fontaine ?

Madame Aurélie MENG, vice-présidente, conclut l'échange et demande à l'ensemble des jeunes élus de réfléchir à des idées pour le prochain conseil municipal.

VII. Divers.

A l'issue de cette séance d'échanges très intéressants et fructueux, dans le respect des règles sanitaires, un diplôme a été remis à chaque jeune conseiller ainsi que des friandises bien méritées. Puis a suivi la traditionnelle photo de groupe

M. le maire lève la séance à 18 h 00.

Le maire,
William PICARD



SYNTHESE DE LA LISTE DES ACTIONS A MENER

N°	Intitulé	Suivi
2020-01	Règlementer la circulation des vélos sur la place des Tilleuls	
2020-02	Clôturer l'enceinte de l'école	
2020-03	Améliorer la sécurité des déplacements en vélo dans la commune	
2020-04	Contacter le Football Club de Monswiller pour la qualité des filets de foot au club	
2020-05	Rappeler les règles de parking pour les voitures à proximité de l'école	
2020-06	Rappeler les règles du Code de la route pour la circulation dans la commune	
2020-07	Installer plus de poubelles dans la commune	
2020-08	Lutter contre les incivilités dans la commune (crotte de chiens, chewing-gum, mégots, ...)	
2020-09	Lutter contre les dépôts de déchets dans le parc Goldenberg	
2020-10	Installer des barrières le long du canal usinier dans le parc Goldenberg	